

**REGLEMENT DE PARTICIPATION AUX EPREUVES DES 3 JOURS D'AIGLE 2024****1. INSCRIPTION**

---

**1.1. Comptabilisation**

Pour être comptabilisée les inscriptions doivent avoir été faites via le formulaire en ligne disponible sur le site [www.3joursdaigle.ch](http://www.3joursdaigle.ch).

**1.2. Validation**

Les inscriptions sont validées uniquement après le paiement des frais relatifs à la participation aux 3 Jours d'Aigle (frais d'inscription, frais de logement, frais de repas).

**1.3. Frais d'inscription**

Les frais d'inscriptions se montent à 50.-, ou 50 euros, par athlètes, et sont identiques si l'athlète prend le départ d'une ou de plusieurs courses durant les 3 Jours d'Aigle.

**1.4. Repas**

Des bons pour les repas du midi et du soir peuvent être réservés à des prix préférentiel lors de l'inscription. Si les repas ne sont pas réservés lors de l'inscription il ne sera plus possible d'avoir de prix préférentiel.

**1.5. Logement**

Lors de l'inscription, les athlètes des catégories U17 et U19 ont la possibilité d'être logés par l'organisation durant les 3 Jours d'Aigle au prix de 50.- ou 50 euros.

Les athlètes des catégories élites doivent se loger par leur propre moyen.

**1.6. Accompagnant**

Lors de l'inscription, les athlètes des catégories U17 et U19 ont la possibilité d'enregistrer un accompagnant qui peut être logé durant les 3 Jours d'Aigle avec ses athlètes. L'organisation du logement pour les accompagnants est facturé 70.- ou euro par nuit.

## 2. PARTICIPATION

---

### 2.1. **Catégorie élite homme**

Les paires de madison doivent se composer d'au moins un athlète U23.

15 équipes au maximum sont acceptée au départ. 2 au maximum par nation, sauf pour la Suisse qui peut en avoir 3.

Afin de répartir de manière équitable la participation aux courses individuelles, chaque équipe de madison reçoit 1 place par épreuve individuelle. Les places restantes pour atteindre le nombre maximum de participants autorisés sur une piste de 200m sont répartie entre des inscriptions individuelles ou sur place entre les équipes intéressées.

Les changements doivent être annoncée au plus tard 2h avant le départ de chaque course, sous peine de pouvoir être refusés.

Le règlement UCI s'applique sur toutes les courses de la catégorie élite homme.

### 2.2. **Catégorie élite femme**

15 équipes au maximum sont acceptée au départ. 2 au maximum par nation, sauf pour la Suisse qui peut en avoir 3.

Afin de répartir de manière équitable la participation aux courses individuelles, chaque équipe de madison reçoit 1 place par épreuve individuelle. Les places restantes pour atteindre le nombre maximum de participantes autorisées sur une piste de 200m sont répartie entre des inscriptions individuelles ou sur place entre les équipes intéressées.

Les changements doivent être annoncée au plus tard 2h avant le départ de chaque course, sous peine de pouvoir être refusés.

Le règlement UCI s'applique sur toutes les courses de la catégorie élite femme.

### 2.3. **Catégorie U19 homme**

15 équipes au maximum sont acceptée au départ.

Le braquet est limité à 57x15 ou équivalent.

Le règlement UCI s'applique sur toutes les courses de la catégorie U19 homme.

#### 2.4. **Catégorie U17 homme**

15 équipes au maximum sont acceptée au départ.

Le braquet est limité à 49x15 ou équivalent.

Le règlement UCI s'applique sur toutes les courses de la catégorie U17 homme.

Les roues utilisées doivent au minimum avoir 12 rayons et un profil maximum de 60mm.

#### 2.5. **Catégorie U19 femme**

15 équipes au maximum sont acceptée au départ.

Le braquet est limité à 49x15 ou équivalent.

En cas de participation trop faible dans les catégories U19 et U17 femme, l'organisation se réserve le droit de regrouper les deux catégories afin d'avoir un peloton assez conséquent. Si les deux catégories sont regroupées, un prix sera remis à la première équipe de madison composée de deux athlètes U17.

Le règlement UCI s'applique sur toutes les courses de la catégorie U19 femme.

Les roues utilisées doivent au minimum avoir 12 rayons et un profil maximum de 60mm.

#### 2.6. **Catégorie U17 femme**

15 équipes au maximum sont acceptée au départ.

Le braquet est limité à 49x15 ou équivalent.

En cas de participation trop faible dans les catégories U19 et U17 femme, l'organisation se réserve le droit de regrouper les deux catégories afin d'avoir un peloton assez conséquent. Si les deux catégories sont regroupées, un prix sera remis à la première équipe de madison composée de deux athlètes U17.

Le règlement UCI s'applique sur toutes les courses de la catégorie U17 femme.

Les roues utilisées doivent au minimum avoir 12 rayons et un profil maximum de 60mm.

